

C h a p i t r e
6

LA MUNICIPALITÉ DU
CANTON JOLY 1883-1973



NOTE AU LECTEUR

Les sources de l'histoire de la localité de Labelle se retrouvent dans les archives municipales sous trois et même quatre appellations différentes, pour un seul et même territoire et pour une même population.

*Notons d'abord qu'en 1878, la localité, qui deviendra le village (de Labelle), s'appelle déjà « **Chute aux Iroquois** » et tient son nom d'une légende.*

*En cette même année 1878, débuts de la colonisation, le canton, à l'intérieur duquel se trouve Chute aux Iroquois, est nommé Joly en l'honneur du premier ministre du Québec, Henri-Gustave Joly. **En 1883**, alors que la Paroisse de la Nativité atteint 300 âmes et qu'une requête est envoyée au gouvernement de la part des citoyens, le territoire devient civilement et légalement la **Municipalité du canton Joly**; il en sera ainsi **jusqu'en 1973 sauf** pour une partie du territoire qui se détache et est proclamée **Municipalité du village de Labelle en 1902**. Cette situation prévaut **jusqu'en 1973**.*

À remarquer le nom de « Labelle » conféré à cette localité en 1894, après la mort du curé Labelle, en l'honneur de ce dernier. Pendant tout ce temps, la Municipalité du canton Joly continue d'administrer toute la partie en dehors du village.

***En 1973** c'est le regroupement des deux municipalités sous l'appellation de **Municipalité de Labelle (1973 à nos jours)**.*

Ces notes explicatives se rapportent particulièrement aux trois chapitres suivants.



L'ORGANISATION CIVILE

Aux premiers jours de Chute aux Iroquois, un prêtre a été délégué pour veiller sur cette nouvelle colonie et lui procurer l'équipement paroissial qui assurera son développement. Le concept de paroisse et la création de celle-ci signifient la fin de la lutte isolée des pionniers pour apprivoiser la nouvelle région de colonisation.

Simultanément, les habitants et les notables de la paroisse de La Nativité sont devenus conscients d'une vie civile intensifiée, en si peu de temps. En 1883, ils réfèrent au régime municipal basé sur la loi de 1855 et déposent une requête. Cette Loi prévoit la constitution en municipalité de toute paroisse d'au moins trois cents âmes, c'est le cas de La Nativité.

Suite à la requête, le 1^{er} janvier 1883, la municipalité de canton Joly est érigée. Lorsque le territoire désigné jusqu'à ce jour par l'unique appellation de « Chute aux Iroquois » devient « Municipalité du canton Joly », il est impressionnant de constater au premier « Livre des délibérations », qu'une page d'histoire est en train d'être tournée.

*Livre de Délibérations du
Conseil de la Chute aux Iroquois
Comté Ottawa*

Nous avons reproduit ci-haut la première page du premier livre des délibérations depuis l'érection de la municipalité du canton Joly . À noter la calligraphie remarquable de M. Ariste Bock qui agit comme président à l'assemblée des électeurs tenue le neuvième jour du mois de janvier 1883.

Nous venons de tourner la page et à la fois une page d'histoire. En page 2 du « Livre des Délibérations », nous entrons dans la « Municipalité du Canton Joly », Province de Québec, Comté d'Ottawa. Assistons à ***l'assemblée des électeurs en vue de l'élection des premiers conseillers de 1883***, assemblée tenue le neuvième jour du mois de janvier 1883. (Pour respecter l'authenticité de ces documents, nous conservons les erreurs d'orthographe commises à l'époque.)

« Par le présent rapport, je déclare que j'ai tenu et présidé une assemblée des électeurs du canton Joly, le neuvième jour du mois de Janvier, et que j'ai ouvert ladite assemblée à dix heure de A.M. à laquelle assemblée, les personnes ci-après mentionnées ont été élus conseillers.

Sur motion de M. Charles Renaud, hôtelier, secondé par Napoléon Nantel, cultivateur, que Alphonse Bélanger, cultivateur, soit mis en nomination comme conseiller pour le bas du Maskinonge.

Sur motion de Alphonse Bélanger, cultivateur, secondé par Charles Renaud, hôtelier, que Mathias Demers, cultivateur, soit mis en nomination comme conseiller pour le haut du Maskinonge.

Sur motion de Napoléon Nantel, cultivateur, secondé par Pierre Nantel, cultivateur, que Charles Martin, cultivateur, soit mis en nomination comme conseiller pour le côté sud-ouest de la rivière en haut du Village.

Sur motion de Octave Nantel, cultivateur, secondé par Zotique Therrien, cultivateur, que François Nantel, cultivateur, soit mis en nomination comme conseiller pour le côté sud de la rivière en haut du Village.

Sur motion de Napoléon Nantel, secondé par Hormidas Labelle, charpentier, que Pierre Paquet, cultivateur, soit mis en nomination comme conseiller pour la partie Nord-Est de la rivière en bas du Village.

Sur motion de Octave Nantel, cultivateur, secondé par Zotique Therrien, cultivateur, que Louis Bigras, père, cultivateur, soit mis en nomination comme conseiller pour la partie sud-est de la rivière en bas du Village.

Sur motion de Mathias Demers, cultivateur, secondé par Pierre Dauphin, cultivateur, que Ulysse Dyonnet soit mis en nomination comme conseiller pour le Village.

Sur motion de Napoléon Nantel, cultivateur, secondé par Charles Renaud, hôtelier, que Étienne Miljour, cultivateur, soit mis en nomination comme conseiller pour le Village. À l'instant même, le dit Étienne Miljour a résigné en faveur de Ulysse Dyonnet.

Je certifie, sous mon serment d'office, que les personnes ci-haut mentionnées ont tous été élus unanimement conseillers. Donné ce Neufième jour de Janvier Mil huit cent quatre vingt trois à la Chute aux Troquois. S.T.G.N.É. Ariste Bock, Président. »

Voici un extrait de la première session spéciale du conseil municipal du canton Joly, tenue le treizième jour de janvier mil huit cent quatre-vingt-trois pour **l'élection du maire et du secrétaire-trésorier**.

« Il a été résolu et statué comme suit : M. François Nantel propose, secondé par M. Ulysse Dyonnet, que M. Mathias Demers agisse comme président jusqu'à ce que le maire soit nommé. Adopté.

Sur motion de M. François Nantel, secondé par Louis Bigras, il est résolu que M. Charles Martin soit nommé maire pour la dite municipalité. Adopté unanimement. Et aussitôt, M. le maire prend son Siège après avoir prêté serment de remplir bien et fidèlement les devoirs de sa charge.

Sur motion de M. Ulysse Dyonnet, secondé par Alphonse Bélanger, il est résolu que M. Ariste Bock soit engagé comme Secrétaire-Trésorier et qu'il lui soit accordé un Salaire de trente-cinq piastres pour un an. Adopté unanimement. Et sur ce, le Secrétaire a prêté le serment devant M. Le Maire.

Sur motion de M. Louis Bigras, secondé par M. Pierre Paquet, il est résolu que la séance soit levée.

*S.T.G.N.É. Ariste Bock
Secrétaire-Trésorier*

Charles Martin, Maire »

Il y a lieu de souligner la volonté et la détermination des premières personnes à s'impliquer dans l'organisation de la première municipalité.

Il faut attendre le 16 mars 1902 pour trouver la publication de l'érection de la municipalité du canton Joly dans la Gazette Officielle. Cette loi de 1855 donne le système qui prévaut actuellement, un conseil municipal formé de conseillers et d'un maire pour veiller à la bonne marche de la municipalité.

Vingt-six milles de longueur par dix milles de largeur est l'étendue du territoire municipal du canton Joly ; le territoire couvre une partie des cantons Marchand, La Minerve et Labelle ainsi que le village de la Chute aux Iroquois. Le décret d'érection légale accorde à la municipalité le pouvoir de recruter, parmi ses citoyens par mode d'élections, les membres de son conseil. Ariste Bock témoigne de cette démarche par son rapport en tant que président d'élections, tel que plus haut présenté.

Puisque cette corporation vient d'être créée, le 13 janvier 1883 à la session spéciale, le Lieutenant-Gouverneur procède à la nomination et à l'assermentation des membres du premier conseil municipal.

Le conseil est composé comme suit :

Le maire : Charles Martin, cultivateur

Les conseillers : Louis Bigras, Pierre Paquet, François Nantel, Mathias Demers, Alphonse Bélanger, tous cultivateurs et Ulysse Dyonnet, industriel.

Le secrétaire-trésorier est Ariste Bock, marchand, remplacé la même année, par Alfred Lesage, médecin.

Notons qu'à l'époque, le vote à main levée prévaut ; cette façon de procéder se poursuit jusqu'en 1919. Par la suite, l'élection des conseillers et du maire se fait par les citoyens par mode d'élections et le vote secret remplace le précédent.

Ce premier conseil municipal prend les affaires en main. Il doit d'abord organiser, planifier, et administrer. Tout est à faire avec moins de complexité qu'aujourd'hui mais aussi moins de moyens. L'intelligence et le savoir-faire de ces pionniers élus sont au service de la population. Un conseil majoritairement formé de cultivateurs place au premier plan les intérêts agricoles. Il voit au contrôle de l'évaluation foncière, à l'aménagement et à l'entretien des chemins et des ponts. L'approvisionnement en eau est une de ses premières préoccupations.

Dès les premières séances du conseil municipal, six inspecteurs de voirie sont nommés pour les rangs ; ils ont comme tâches le tracé, l'entretien des chemins et la construction des ponts ; six inspecteurs agraires pour les rangs, ils doivent s'occuper de l'état de l'agriculture ; trois estimateurs pour confectionner le rôle d'évaluation ; un auditeur des comptes municipaux et

un gardien d'enclos public. Les premières séances du conseil se tiennent dans le haut de la maison d'école alors située près du couvent.

Il suffit d'examiner la liste des maires pour se rendre compte que, malgré une majorité de cultivateurs, ce sont les marchands qui s'emparent de la direction de l'administration municipale du canton Joly pendant 14 ans sur un total de 19, en exerçant la fonction de maire, pour la période qui s'étend entre 1883 et 1902. On peut imaginer les tensions dues à une vision opposée des uns et des autres. Cette année 1902 marque la division de la municipalité du canton Joly alors que le village est érigé en une deuxième municipalité. Par contre, on peut constater qu'après 1902, pour la Municipalité du canton Joly, le rôle de maire est tenu par des cultivateurs. Ceux-ci dirigent l'administration de la municipalité du canton, ce qui confirme les opinions divergentes et les tensions pressenties au conseil d'avant la séparation.

Cette observation, entre autres, est capitale pour comprendre ce chapitre et les deux suivants. Cette situation comporte ses propres éléments de réflexion et d'analyse et laisse entrevoir deux visions différentes quant à l'orientation à donner à la municipalité du canton Joly.

De tout temps, l'histoire est marquée par des personnages, celle de canton Joly n'y échappe pas. Un jour en 1892, un nommé Paul-Émile Forget quitte Sainte-Agathe pour venir s'établir à Chute aux Iroquois dans le canton Joly. M. Forget achète le magasin général de Ariste Bock, s'intéresse aux affaires publiques et s'y mêle de près. Une ère nouvelle vient de débiter.

Voyons le parcours de cet homme. Il occupe le poste de maire du canton Joly de 1895 à 1902. À l'hiver de 1902, on assiste à la séparation du village. Paul-Émile Forget en est l'instigateur et quelques mois plus tard, il est élu maire du village; il occupe ce poste pendant vingt-huit ans encore. C'est dire l'influence de ce citoyen sur la marche de sa localité.

La chose publique l'intéresse. Partout où il se présente, il convoite et obtient un poste de décision. Il est président de la commission scolaire durant près de cinquante ans, soit 32 ans pour la commission scolaire de La Nativité et 16 ans, pour celle du village de Labelle à compter de 1927 jusqu'à 1943.

Ses implications: il est propriétaire d'un magasin général, on peut y acheter de tout, aussi bien des chevaux que des aiguilles et des matériaux de construction. Il est aussi juge de paix et adepte du prêt hypothécaire. En 1917 de treize propriétés en sa possession, il en détient plus de trente-cinq en 1932. En 1933, il conteste l'évaluation municipale de vingt-trois de ses lots ou parties de lots.¹ Il est marguillier, secrétaire-trésorier du conseil

d'Agriculture du comté d'Ottawa, vice-président de la Coopérative des colons du Nord, directeur du cercle agricole, copropriétaire du journal *Le Pionnier* de Nominique avec le député conservateur au fédéral Honoré Achim, il remplit aussi les fonctions de préfet de comté. Jusque dans les années 1945, ce bourgeois rural use de son influence. M. Forget est décédé le 15 janvier 1952, à l'âge de presque 82 ans.

D'autres, parmi les professionnels et les notables, œuvrent dans les affaires municipales et économiques de canton Joly. Le docteur Joseph-Aurèle Bigonnesse, médecin-chirurgien, occupe le poste de secrétaire-trésorier des municipalités du canton Joly et du village de Labelle à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e. Ce personnage remplit plusieurs fonctions, il est agent de la Société générale de colonisation, juge de paix, agent d'assurance, marguillier, greffier, député-coroner du district d'Ottawa et l'un des propriétaires de la mine de graphite sur ce territoire.

Un propriétaire de moulins à scie et à farine, monsieur Ulysse Dyonnet joue un rôle important à canton Joly, George Church également, il est propriétaire d'une vaste scierie. Dans la veine des individus importants de cette localité, nommons les marchands Flavien Renaud Blanchard, James Mc Gibbon, H.-W. Légaré, et Joseph Demers le journaliste-éditeur et d'autres encore.

LES CHEMINS COÛTENT CHER

L'aménagement et l'entretien des chemins coûtent cher, la participation des habitants des rangs est exigée par le conseil de canton Joly et l'entretien de la portion de route devant chaque lot est la responsabilité du propriétaire.

Malgré l'entraide collective, les travaux de voirie sont dispendieux et l'endettement continue sa montée qui atteint son apogée après la séparation du village.

Comme moyen de financement municipal, le système des billets promissoires prévaut, c'est-à-dire une promesse écrite et signée par l'emprunteur, de remettre le montant emprunté plus les intérêts à la date mentionnée. Souvent des citoyens prêtent de l'argent à la Municipalité; ils reçoivent de cette corporation un billet promissoire. Lorsque le montant des emprunts est devenu substantiel, la municipalité, à son tour, signe un billet, comme c'est le cas avec la Banque du Peuple en 1891 et dans les années suivantes, et emprunte le montant nécessaire aux remboursements de ses créanciers-citoyens. Ce moyen des billets promissoires est également utilisé entre acheteurs et vendeurs dans la population.

LE CHEMIN DE LA PRAIRIE DU CASTOR

Devant cette situation d'endettement, le conseil demande l'aide du gouvernement. Entre autres moyens pour remédier à l'endettement, il choisit de fermer certains chemins jugés par lui inutiles; la question de la fermeture du chemin de la Prairie du Castor est un exemple des conflits inhérents à un tel contexte. Il s'agit d'un bout du chemin du lac Labelle, à partir du "Y" du chemin de La Minerve jusqu'au pont Nord-Est.

De 1906 à 1918, des pourparlers orageux et des débats juridiques ont cours. Le 29 avril 1918 une assemblée publique est tenue au canton Joly pour que le « vote de paroisse » se prononce définitivement pour ou contre l'entretien du chemin de la Prairie du Castor. Après un vote majoritaire contre l'entretien de ce chemin, le conseil du canton Joly décide de ne plus entretenir ce chemin. À l'issue du vote populaire, Paul-Émile Forget, Léopold Genet et François de Sales Bastien expriment au conseil leur volonté de prendre en charge l'entretien du chemin de la Prairie du Castor qui représente une circulation routière importante pour le commerce.

En retour, ils demandent d'être déchargés de quelque participation que ce soit aux frais d'entretien de la montée Brisson-Orban. Entente conclue par règlement municipal le 10 juin 1918.

LES PONTS SUR LA CHUTE AUX IROQUOIS

Dès 1883, l'entraide collective est réclamée par le conseil municipal du canton Joly, « *tous les ponts des arrondissements doivent être faits en commun* ». La construction et l'entretien de ces ponts s'avèrent dispendieux pour la municipalité, spécialement celui de Chute aux Iroquois. Dès cette même année 1883, la municipalité fait appel au curé Labelle. Son intervention, auprès du gouvernement, est jugée précieuse afin d'obtenir des octrois pour réparer le pont sur la chute aux Iroquois, « *vu que ce pont, disaient-ils continu de s'affaïsser de plus en plus et que l'on craint que de là surviennent des accidents* ». ²

Il faut remonter à 1878 pour retrouver le premier pont construit sur la chute aux Iroquois, il est non couvert. En 1890, un montant de 700 \$ est demandé au gouvernement afin d'effectuer des réparations sur ce pont: reconnaissons aux ouvriers qui l'ont construit et au promoteur, le mérite d'avoir permis au village de se développer sur les deux rives de la rivière Rouge, dès les débuts de la colonisation.

Dans les années suivantes, une pétition du conseil et une requête sont présentées au gouvernement, encore pour des réparations. En 1897, Émery Godard est engagé par soumission par le conseil municipal ; M. Godard est propriétaire d'un moulin à scie au lac Labelle, il effectue la rénovation du pont.

En 1899, le conseil autorise la construction d'un chaland ; ce traversier est en opération le temps que dure la construction d'un pont neuf, le vieux pont est fermé. Les deux chevaux fringants de Napoléon Nantel effectuant la traversée sur ce chaland, se noient dans la rivière en enjambant, dans un saut, le rebord du chaland. S'en suivit une action en dommage contre la municipalité.

À la fin de 1899, un pont rouge, fait de bois et couvert, un pont solide traverse la rivière ; il dure jusqu'en 1945. En 1921, le gouvernement voit à faire effectuer à ce dernier des réparations importantes. Au livre des procès-verbaux, il est demandé « *que le secrétaire-trésorier crie à la porte de l'église que les bois du pont seront vendus sur les lieux au comptant le lundi, 22 septembre 1921 à 10 heures du matin.* »³ Il s'agit du vieux bois abîmé offert pour être vendu à des personnes intéressées.



Le pont rouge sur les chutes - 1899-1946.

En 1922, un gardien du pont, Jérôme Valiquette est chargé de voir à l'entretien du pont pour la saison d'hiver, c'est-à-dire, mettre de la neige sur le pont couvert pour permettre aux voitures à chevaux de passer. En septembre 1924, Elvarex Forget doit payer une amende pour avoir fait

courir son cheval sur le pont, entre onze heures et midi le 1^{er} août 1924 ; le même sort est réservé à Lucien Lauzon de la Conception, qui a fait trotter son cheval sur le pont, dimanche le 10 août 1924.⁴

En 1946, le vieux pont couvert cède sa place à un pont découvert et fait de béton ; c'est le pont actuel. Un citoyen qui a travaillé à la construction de ce pont nous dit, « j'ai coupé tout le bois qui a servi à faire les formes de ce pont-là, j'ai charrié le fer du pont ; j'ai tout pris ça sur les chars (wagons) et emmené ça là avec des chevaux. »⁵

L'AQUEDUC

Dès 1883, les élus du premier conseil municipal se préoccupent de l'aqueduc. Des réalisations partielles sont effectuées au cours des années suivantes.

En 1891, un règlement voté par le conseil permet à Adolphe Provost de construire un système d'adduction d'eau ; il est exempté de taxes pendant dix ans. En 1896, Paul-Émile Forget, marchand et maire du canton Joly, élabore un projet pour la construction d'un aqueduc desservant le village. Accepté par règlement le 1^{er} février 1897. Une construction en tuyaux de bois est autorisée et assure l'approvisionnement en eau à tous les propriétaires du village. Durant une période de quinze ans, il est exempté de taxes municipales.

On peut croire l'affaire réglée, mais les citoyens des rangs s'objectent, la controverse est grande, de violents débats ont cours. À l'hiver 1902, devant la pression d'un grand nombre de citoyens et à l'approche d'une élection, Paul-Émile Forget abandonne son projet de construction d'aqueduc. Le climat est orageux, le mécontentement règne, on assiste alors à la division du village et de la paroisse. Fait à remarquer, Paul-Émile Forget, instigateur de la séparation et maire du canton Joly, est élu maire du village, au printemps, à peine quelques mois plus tard.

Dès les premières assemblées municipales du conseil du Village de Labelle, les débats portent sur l'épineuse question de l'aqueduc. Les notables ne tolèrent plus le système d'adduction d'eau, et en particulier le maire Forget.

À une assemblée du conseil, tenue le 18 août 1902, Paul-Émile Forget se fait remplacer temporairement, à son siège de maire, il a des intérêts personnels à défendre sur la question de l'aqueduc. Alors, il demande que la préférence lui soit accordée pour la construction du nouvel aqueduc, vu qu'il est déjà propriétaire du système existant. Le conseil accède aux désirs de M. Forget, à la fois promoteur et maire.

La construction de cet aqueduc se réalise donc en 1902, à partir de chez Jules Brassard, chemin de la chapelle. Aussitôt, le conseil engage une personne dont les tâches sont : veiller au bon fonctionnement de l'aqueduc ; faire les réparations et les installations nécessaires ; surveiller le gel des tuyaux ; transporter l'eau à ceux qui en sont privés à la suite de bris de tuyaux, au moyen d'une voiture tirée par un cheval.

En 1903, le conseil achète l'aqueduc, propriété de Paul-Émile Forget, pour 750 \$, et accorde à ce dernier le privilège de s'en servir gratuitement tant qu'il fonctionnera, pour son usage personnel et pour sa résidence.

En 1904, on procède à une étude pour la construction d'un nouvel aqueduc en fer galvanisé. Un emprunt de dix mille dollars (10 000 \$) est jugé nécessaire ; par une faible majorité le nouveau projet est adopté ; il est confié à l'entrepreneur A.P. Drouin. D'autres emprunts suivent. Il coûte cher aux contribuables ce service mais une étape importante vient d'être franchie sur la route du progrès.

En 1920, c'est à partir du lac Blanc (lac Chaudfond) que l'eau circule dans les tuyaux. À compter du 1er mai, pour l'année 1921, l'échelle des taux de « péage » est fixée comme suit :

<i>maison privée : propriétaire - 12. \$ - locataire - 12. \$</i>
<i>chevaux d'un an et plus - 1.50 \$</i>
<i>bêtes à cornes - .70</i>
<i>water closet : maison privée - 1. \$</i>
<i>boulangerie - 25. \$</i>
<i>hôtel - 35. \$</i>
<i>bain : hôtel - 5. \$</i>

Ceux qui ne payent pas se voient privés d'eau et des avertissements parviennent aux voisins leur défendant de fournir de l'eau à ceux dont le service a été coupé.⁶ Un gardien d'aqueduc est nommé et, au procès-verbal de mai 1922, on lit que Charles Martin fils, est réengagé comme gardien jusqu'au 30 avril prochain.⁷

En 1932, le tuyau de l'aqueduc passe sur le pont. Un caisson en bois de cèdre rempli de bran de scie tente de le protéger du gel. Avant 1932, le tuyau passait dans la rivière accompagné des problèmes inhérents, qu'on pense seulement à la drave et aux embâcles de billots dans les rapides. Quant à l'installation actuelle, le tuyau est suspendu sous le pont.

En 1948, une partie du réseau d'aqueduc est reconstruite par Kelly et Spiro et l'on voit apparaître les tuyaux de fonte. En 1949, sur la recom-

mandation du bureau d'hygiène, la Municipalité procède à l'expropriation de terrains autour du lac Blanc pour protéger la source de l'aqueduc.⁸

LE CHEMIN DE FER ET LE DÉVELOPPEMENT DES CANTONS DU NORD

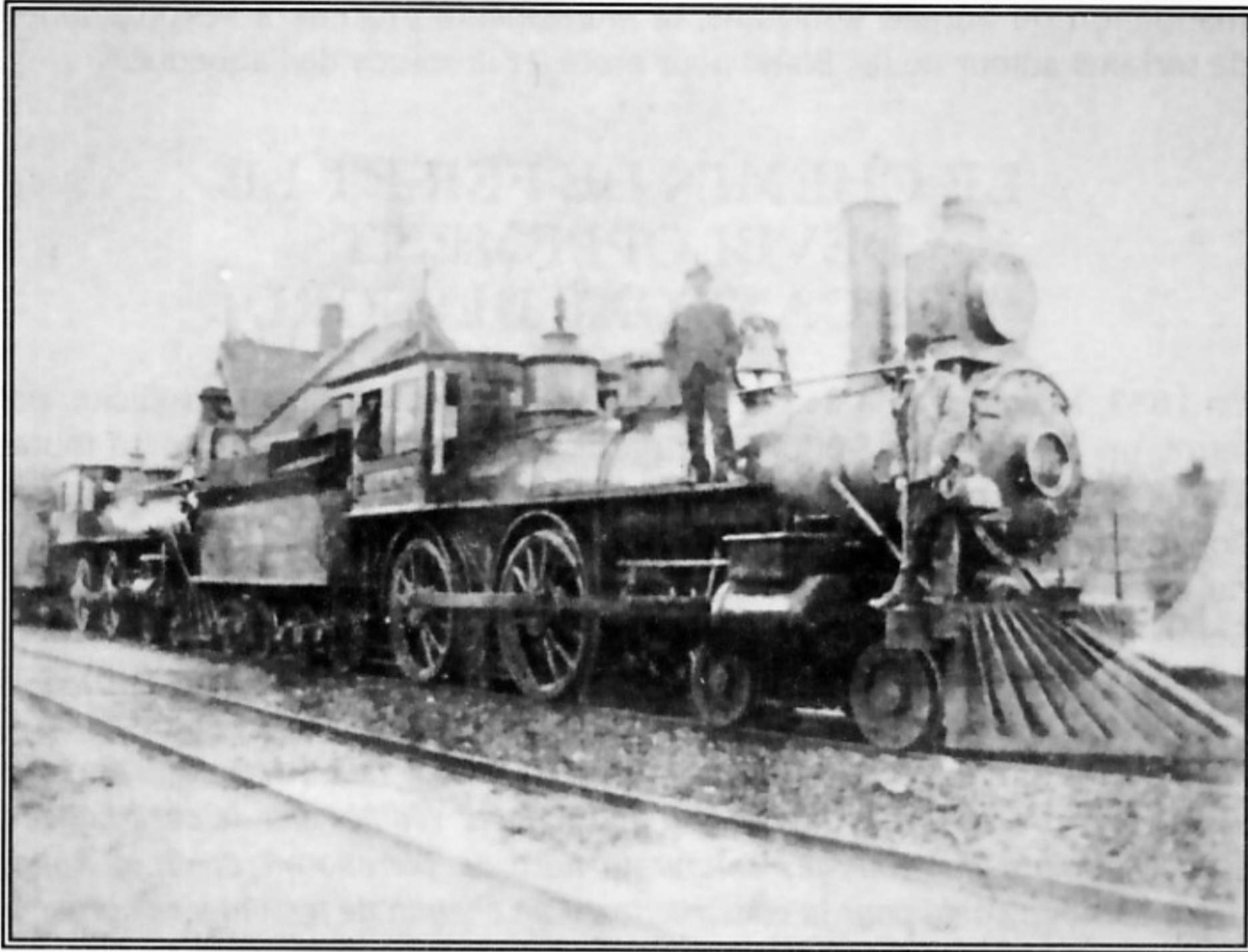
En 1883, la compagnie de chemin de fer Montréal-Occidental sollicite, par lettre, un montant de 5 000 \$ à la paroisse de La Nativité comme à toutes celles échelonnées sur la ligne depuis Saint-Jérôme, pour aider à la construction d'une voie ferrée jusqu'à Chute aux Iroquois. La construction du chemin de fer suscite un grand intérêt dans ce conseil du canton Joly. Selon une décision des membres du conseil, le terminus sera situé au village. La prudence incite le maire et les membres du conseil à fixer le premier versement seulement après l'arrivée du train à la gare de Labelle.

Pour comprendre cette demande de 5 000 \$, il faut savoir qu'«*en mars 1882, l'on présenta à la législature une requête rédigée par le curé Labelle, signée par presque tous les colons du nord de Terrebonne et de la Rouge demandant de l'aide pour la construction d'un chemin de fer. On y remarque le passage suivant: "Que cette grande amélioration changeant la face des Laurentides en y plaçant une population prospère, féconderait l'industrie, activerait les mines...et contribuerait puissamment à arrêter le fléau de l'émigration qui sévit dans les vieilles paroisses..."*»⁹

Un premier pas vers le Nord

Il est utile de se souvenir que dès 1876, Montréal lorgne le Nord. La construction du chemin de fer de Montréal à Saint-Jérôme ouvre l'horizon. Le Nord devient accessible. La colonisation du sol nordique paraît moins utopique. Le bois est transporté vers Montréal via le chemin de fer et le chômage fait relâche.

Dix-sept années, depuis l'arrivée du train à Saint-Jérôme, s'écoulent avant que ne se termine le prolongement de cette voie ferrée jusqu'à Chute aux Iroquois dans le canton Joly. En 1893, le train rentre à la gare et confère à ce lieu tant chéri du curé Labelle, le statut de terminus du chemin de fer et de centre commercial et manufacturier. Le souffle du développement et du progrès figure dans le prolongement de cette voie ferrée, le curé Labelle en est convaincu, lui qui s'acharne à gagner ses luttes l'une après l'autre, dans l'intérêt de ses chers colons.



Premier train arrivant à Chute aux Iroquois en 1893.

Plusieurs années de lutttes et de victoires permettent au curé Labelle d'écrire à son collaborateur Arthur Buies, le 29 février 1888 : « *Parlons de notre chemin de fer... Le gouvernement fédéral nous octroie, par statut, un subside de cinq mille cent vingt-six piastres par mille pour nous rendre jusqu'à La Chute-aux-Iroquois, et les ministres de Québec ont décidé de nous accorder cinq mille piastres par mille avec, en plus, cinq mille acres de terre... Humainement parlant, notre chemin de fer jusqu'à La Chute-aux-Iroquois est assuré* ». ¹⁰

Parallèlement le village se développe

Parallèlement au chemin de fer et à son développement, dans cette localité, déjà fourmille une vie économique et sociale. Quatre ans seulement se sont écoulés depuis les débuts de la colonisation et l'on voit MM Ariste Bock et Charles-Ernest Kapps, deux commerçants, prendre en main la concession des lots ; à ceux qui veulent défricher, ces deux marchands s'efforcent de trouver de bons ouvriers ou colons. Les touristes

partent visiter les cantons du Nord avec l'un ou l'autre de ces deux guides touristiques improvisés. Les plus vieux citoyens se souviennent, l'histoire leur a été racontée et ils parlent encore de M. Bock.

Monsieur C.-E. Kapps, dans les années 1880, est correspondant pour le journal *Le Nord*. Lui et M. Bock, chacun à son tour, remplit la fonction de maître de poste, il en est de même pour Charles Renaud, hôtelier de son métier. Ce dernier aussi apporte sa contribution aux touristes ; des voitures et des embarcations sont mises à leur disposition pour les visites "guidées". Une autre présence très reconnue dans la région est celle de l'hôtelier Pierre Marinier. Ces bonnes gens, des bâtisseurs du pays, participent à l'économie de Chute aux Iroquois. D'autres permis de boisson sont accordés dans les années suivantes et une cour de paix, dont M. Ariste Bock est le juge, est établie également. Chute aux Iroquois dans le canton Joly est devenue un centre commercial et les gens des paroisses des alentours y viennent s'approvisionner. Sa position géographique confère à cette municipalité un rôle d'importance pour le développement du Nord.

Pour permettre aux localités éloignées un meilleur rayonnement, les moyens de communication jouent un rôle capital. Dans les débuts de la



Première gare de Labelle, 1893-1924. À l'arrière-plan, l'hôtel Larocque.

de même pour Ernest Kapps qui, lors de la requête, se voit retirer sa licence pour signatures frauduleuses et la mauvaise réputation de la maison. De chauds débats sont suscités dans la population par de telles situations. En 1923, un règlement municipal est adopté, il interdit l'émission de permis de vente d'alcool. Par contre, en 1932, à partir du 25 juillet, une licence pour la vente de bière et de vin peut être accordée, moyennant certaines conditions, à celui qui en fait la demande ; par voie de référendum, les électeurs se sont prononcés majoritairement en faveur de ce règlement. On constate aussi que plus le prix des permis est élevé, plus il est difficile pour la municipalité de se priver de ces revenus.

Dans la municipalité du canton Joly, en avril 1892, un bureau d'hygiène est créé. Ce bureau s'occupe de vaccination et de désinfection et est dirigé par A. Provost, marchand, Théodule Bélisle, cultivateur, et J.A. Bigonnesse, médecin. En 1919, le conseil ordonne par règlement la vaccination obligatoire de toute personne.¹², contre la variole.

LA MORTALITÉ INFANTILE

Malgré tout l'amour des parents et les soins minutieux, voyons avec quel acharnement, au début du siècle, la mort vient ravir les enfants et les bébés. On est au temps des épidémies et la science est à court de toutes les recherches et découvertes effectuées depuis, dans le domaine médical. Ci-dessous, quelques noms de bébés, et d'enfants décédés en très bas âge dont plusieurs, fait à remarquer, appartiennent à une même famille. Combien d'entre elles sont éprouvées par le décès prématuré de leurs enfants. Malheureusement, à cette liste sommaire, tant d'autres noms s'ajoutent qui n'apparaissent pas ici.¹³

Famille Phydime Mayer et Cordélia David

Joseph Ernest - décédé le 5 mars 1924 à l'âge de 7 jours	
Marie	8 octobre 1927 à 1 an, 2 mois
Marie	21 octobre 1930 à 3 mois

Famille Henri Godard et Hortense Lavoie

Gérard	15 septembre 1912 à l'âge de 1 mois
Joseph-Raymond	2 novembre 1915 à 2 mois
Joseph-Isidore	13 août 1922 à 2 mois
Gaston	7 novembre 1924 à 2 mois
Joseph-Côme	2 septembre 1935 à 2 jours

Famille Auguste Dumoulin et Bernadette Longpré

Joseph-Auguste Olyndo	9 septembre 1899 à l'âge de 2 mois
Gertrude	25 avril 1903 à 14 mois
Marie-Germaine	6 septembre 1903 à 6 ans
Joseph-Achille	30 avril 1905 à 11 mois
Marie-Marguerite	28 septembre 1906 à 7 mois

Il faut des Anges

*« Le tombeau d'un enfant met le cœur en émoi
Je cherchais un dimanche à m'expliquer pourquoi
Dieu donne des bébés quand il doit les reprendre.
Mon céleste gardien du moins j'ai cru l'entendre
Me dit alors d'une voix tendre :*

*Ces chéris, pour qui les mamans passent de douloureux moments
Choisis toujours parmi les plus fines mésanges
Quand Dieu les prend au ciel c'est qu'il lui faut des anges. »*

Sidonie Orban.

De descendance belge, Sidonie Orban naît en 1895, le 16 janvier à Labelle. Le 25 octobre 1915, elle épouse Stanislas Drouin. Ils ont huit enfants dont Monique que la mort leur enlève à 2 ans, 6 mois. À travers ses tâches quotidiennes ou à la veillée, écrivant ce poème, peut-être à son insu, Sidonie Orban traduit-elle l'expression du cœur de tant de pères et de mères devant le tombeau d'un enfant.

LES SAGES-FEMMES À L'ÉPOQUE HÉROÏQUE

À l'époque, ce métier noble de sage-femme est exercé, dans certaines familles, de génération en génération. C'est le cas d'Émilienne Filion (1848-1924), fin XIX^e siècle ; elle est mariée à Alphonse Bélanger. « *Elle a aidé notre grand-mère Brassard à accoucher* »¹⁴, de dire notre interlocutrice âgée de 85 ans, à sa sœur Jeanne. À son tour, la fille d'Émilienne Bélanger, Bernadette (1887-1965), mariée à Napoléon Gélinas, aide la petite-fille de cette grand-mère à accoucher à deux occasions.¹⁵

Au début du siècle, Bernadette Gélinas habite au lac Labelle, sur la montée Bélisle ou chemin du Lac-des-Rats-Musqués. Sa terre et celle de la

famille Brisson se trouvent côte à côte. Très nombreuses sont les femmes de canton Joly ou du village de Labelle qui ont bénéficié de l'expérience et du dévouement de madame Gélinas. Cécile Rudis et Lucienne Francoeur, toutes deux nées Gélinas, deux des filles de cette sage-femme, elles-mêmes âgées de près de quatre-vingts ans aujourd'hui, rappelle un souvenir du temps : *« notre mère partait pour aller aider les femmes, elle faisait ça pour le bon Dieu; quand c'était le temps, mon père attelait le cheval et elle partait, on ne savait pas quand elle reviendrait, il lui est arrivé de tomber dans la neige »*, de nous confier Lucienne, l'air chagrin, au souvenir de sa mère prise dans la tempête. À l'époque, ces femmes partent par tous les temps, dans la neige ou sous la pluie, dans les rangs ou au village, de jour ou de nuit et restent avec l'accouchée deux jours, trois jours parfois, pour l'aider.



Bernadette Gélinas, (1887-1965), du lac Labelle, sage-femme.



Rose-Alma Rochon - 1889-1967, a été sage-femme au lac Labelle.

Rose-Alma Rochon (1889-1967), mariée à Azarie Cormier, elle aussi, portée par le dévouement et la générosité, aide de nombreuses femmes à mettre au monde leurs bébés. Les plus anciens citoyens se souviennent. Il semble que chaque sage-femme a son territoire mais la ligne n'est pas infranchissable d'un territoire à l'autre. Des centaines de bébés voient le jour entre les mains de ces femmes attentives et profondément humaines.

Dans l'histoire de la paroisse, madame Régis Drouin fait aussi sa marque. Elle arrive avec son mari à Chute aux Iroquois en 1881, la colonie se trouve sans médecin. Elle se fait sage-femme et vient au secours des femmes de colons pour plus de trois cent cinquante naissances. À son sujet, le Dr Bigonnesse s'exprime en ces termes : *« vous savez madame Drouin, par votre expérience vous êtes plus capable que nous autres par nos études »*.¹⁶

À la maison de l'accouchée, la préparation consiste à faire chauffer de l'eau qui sert à la sage-femme pour se laver les mains, puis laver le bébé et la mère. Dans le lit, on s'assure de placer des gros piqués avec des épaisseurs de journaux sur le matelas, le tout recouvert d'un coton. Les

femmes accouchent sans anesthésie à l'époque. En substance, on affirme que la sage-femme a le tour, beaucoup de compréhension et de sympathie ; elle possède un doigté sûr en plus d'être animée du sens de l'entraide.

Parfois, le médecin est présent lors de l'accouchement. Le père se rend le chercher au village, en voiture tirée par un cheval. Règle générale, on ne demande le médecin que lors d'accouchements difficiles, mais la vraie raison c'est qu'il faut le payer et la plupart n'ont pas d'argent. Il arrive aussi, que même dans un cas de nécessité, il soit impossible d'avoir le médecin, ou bien il est parti ou bien on ne dispose pas de moyen pour aller le chercher. Le dévouement est une caractéristique de ces médecins de campagne.

Pour en revenir à la sage-femme, cette personne a le doigté et le titre, mais d'autres personnes l'assistent dans son travail, le père, une grand-mère ; des voisins charitables rendent service à leur façon, les enfants de la maison doivent se faire garder quelque part. Il arrive même que la famille voisine soit celle de la sage-femme. Bernadette Gélinas a elle-même 6 enfants. La maisonnée prend en charge les tâches, le temps que dans la maison de l'accouchée un autre travail de haute nature s'effectue. D'autre part, le foin continue de pousser et aux champs ou dans l'étable, les vaches ne sont pas au courant et réclament leur temps d'égard comme à l'accoutumée ; pensez donc, la vie continue. Le nouveau-né s'inscrit, on ne peut plus, dans la quotidienneté.

Ainsi vit la gerbe des familles du lac des Rats-Musqués autrefois nommée montée Bélisle, dans les années des débuts de la colonisation : on y retrouvait les Amadei, Valiquette, Brisson, Bélanger et tant d'autres.

UN ENCOURAGEMENT À L'INDUSTRIE DU BOIS

Sur un autre plan la vie se manifeste. En 1899, des exemptions de taxes sont offertes aux compagnies de bois et des mesures sont adoptées par les conseils municipaux de Canton Joly et du village de Labelle, pour encourager l'industrie du bois. Pendant vingt-cinq ans, la propriété de Charles Church & Son est exemptée de taxes.

FAITS ET GESTES DE LA VIE QUOTIDIENNE

Faire boucherie

Émile Valiquette raconte :¹⁷ « *D'abord, on tuait toujours quand il faisait bien froid et qu'on était certain que la viande gélerait tout de suite ; c'était traître,*

des fois on mangeait de la viande dure parce qu'on n'avait pas fini de trimer le bœuf qu'il était raide comme une barre. On faisait toujours boucherie avant les Fêtes, dans la semaine des Fêtes même, dans les gros froids. Des fois la viande n'était pas gelée, mais on avait de l'avoine, on rentrait notre viande dans des carrés d'avoine, c'était comme un isolant.» La viande ainsi remisée, il n'y a plus d'inquiétude, une fois saisie par le froid, même par temps doux, elle demeure gelée.

Les produits de la ferme vendus aux villégiateurs

«Nous autres les jeunes, par exemple, de poursuivre Émile Valiquette, on passait dans les camps d'été avec un papier et un crayon puis on disait aux gens, on va tuer un veau et on veut vendre notre viande de veau.» Chacun s'en réserve selon ses besoins, et le jeune en prend note. *«Ce n'était pas des grosses quantités parce que personne était équipé pour conserver longtemps les aliments, la glace surtout posait des problèmes; certains achetaient le foie, la cervelle, d'autres achetaient les ris, c'est là qu'on a appris que cela se mangeait; d'autres choisissaient une fesse, un jarret, peu importe.»*

Et puis, une bonne journée, le cheval part, il tire la voiture remplie de beaux morceaux de veau. *«On avait pris soin de déposer dans la voiture, un coton blanc dans le fond et un autre par dessus la viande.»*

Le puits artésien permet de conserver l'animal débité et d'assurer les repas subséquents. Ensuite, apparaît la glacière mais cela suppose tailler de la glace à même le lac ou l'acheter. Il demeure que conserver la viande est problématique.

Le beurre aussi doit être conservé. *«On le salait dans des pots de grès; ma femme faisait des boulettes, elle faisait des trous un peu avec ses doigts puis, on descendait ça à la cave, pas gelé le beurre salé, on mettait un couvert dessus. La viande de lard salé était conservée à la cave avec un couvert et un élastique puis le beurre pas salé on le conservait dehors.»¹⁸*

Le bon pain

La famille est nombreuse alors, une octogénaire autrefois de Labelle, s'empresse de préciser: *«à l'époque, le pain, on ne l'achetait pas, on le cuisait. On en faisait deux fois par semaine, ça remplissait tout le dessus du pantry, on était douze»*. Il est préparé depuis la veille au soir, le matin, c'est l'étape de la cuisson. Le problème de la conservation est écarté puisque le pain disparaît rapidement, selon notre interlocutrice. Elle ajoute: *«Un bon bouilli, du bœuf, des beans cuites dans un grand chaudron, des fèves qu'on*

récoltait, des jaunes, des blanches, grosses comme le bout d'un pouce. »¹⁹ Ajoutons à cela le poêle à deux ponts qui ronfle, chauffé au bois, pour cuire tous ces mets de chez nous. On en a l'eau à la bouche mais en été, dans la cuisine, la chaleur est suffocante.

D'autre part, Azarie Cormier est artisan, *millwright* et violoneux aux noces. Le travail d'Azarie consiste à fabriquer des bandages de roues, en bois, aussi des portes, fenêtres et chaloupes. Azarie est le mari de Rose-Alma Rochon-Cormier qui tricote et fabrique aussi des tapis nattés et des catalognes. Voilà très brièvement, quelques souvenirs énoncés par Ginette et son frère, Yvon, à la douce mémoire de leurs grands-parents.

Dans le même souffle, Ginette poursuit l'évocation de ses souvenirs d'adolescence : *« l'hiver, on patinait sur le lac Rochon, le samedi après-midi ; on se grattait un rond sur le lac ou sur le ruisseau. L'été, on allait se baigner, beaucoup ; on se faisait griller. Puis, on allait faire des pique-niques avec nos mères qui assuraient la surveillance. »* Elle ajoute, avec dans les yeux, l'éclat lumineux des moments heureux : *« vers 1967-1968, c'était les années des Beatles, des Classels, des Hou-lops et des romans illustrés, les romans d'amour ; ça allait ensemble, précise-t-elle, puis les Bob Moran. Aussi, on se balançait avec notre mère en écoutant de la musique. »*



**Azarie Cormier, 1890-1967,
artisan au lac Labelle.**

SUR LA MONTÉE DU PROGRÈS

Le progrès continue sa montée et le canton Joly, au début du XX^e siècle voit apparaître le réseau téléphonique. À la séance spéciale du 17 juillet 1905, J.-A. Bigonnesse, secrétaire-trésorier, autorisé par le conseil municipal, permet à Eugène Danis de L'Annonciation, l'installation de poteaux pour l'usage du téléphone. Le 7 janvier 1913, la ligne téléphonique se poursuit sur le chemin du canton Joly reliant Labelle à La Minerve par l'Association du téléphone de La Conception. Soulignons que le service est disponible mais tous ne peuvent s'offrir ce luxe. En 1934, la compagnie Bell Téléphone du Canada obtient du conseil, le droit d'ériger et d'entretenir des poteaux de téléphone sur les chemins de la municipalité.

Sur le même élan du progrès, les archives municipales du 5 décembre 1927 informent, par le règlement no 63, d'une franchise exclusive pour

éclairage et pouvoir électrique, accordée pour une période de dix ans par la Paroisse du canton Joly, à la Inter Provincial Power Company, représentée par son agent général autorisé, M. Antonio Forget. Cette compagnie peut exploiter un réseau pouvant fournir l'énergie électrique dans les rues, chemins, places publiques de la Paroisse du canton Joly ; elle doit construire sa ligne de transmission de pouvoir électrique dans les limites de la Paroisse.

LE MASKINONGE OU LAC LABELLE

Dans le canton Joly, à quelques milles de la Chute aux Iroquois, au lac Labelle, appelé « le Maskinonge » jusqu'à la mort du curé Labelle, des colons élisent domicile. Ils décident d'aller bâtir pays au lac, ils percent la forêt, ouvrent des clairières et souvent, plusieurs milles les séparent du voisin le plus proche. Pour la tranquillité c'est de la pure espèce ! Si le sentiment d'isolement accompagné d'inquiétude est perceptible, il est compensé par des rapports humains de qualité. Sans doute, existe-t-il des êtres acariâtres au comportement étrange ; il faut toujours l'exception pour confirmer la règle.

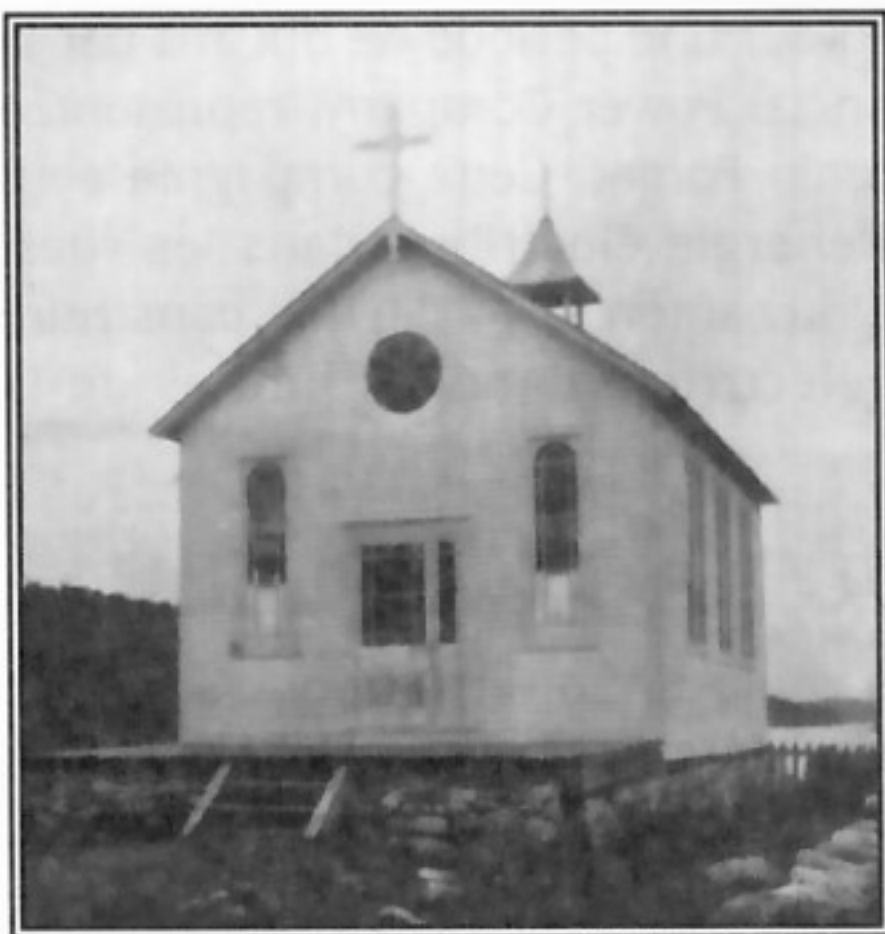
En 1894 au lac Labelle

Des côtes et des chemins de chantier depuis Chute aux Iroquois conduisent au lac Labelle en 1894. Un lac aux dimensions généreuses, quatorze kilomètres et demi. En 1894, plutôt esseulé, ce lac Labelle laisse soupçonner que, nombreux et à brève échéance, se compteront les amateurs de ce site enchanteur. Il faut admirer les montagnes en couronne, toutes baignant leurs pieds dans ses eaux.

Le docteur Brisson est déjà établi depuis plusieurs années sur la rive est de ce lac ; l'année 1882 est plausible pour son établissement à cet endroit. Non loin de là, une statue du curé Labelle est érigée dans une baie au sud du lac, à l'endroit où débarque Mgr Duhamel, le 16 mai 1893.²⁰

La Pointe Bastien - 1894-1997²¹...

Sur la rive ouest du lac, en l'année 1894, Maître François de Sales Bastien achète un lot de 17 acres conjointement avec Raymond Masson ; ils y viennent pour la chasse et la pêche. François de Sales fait construire une maison, se procure une vache, un cheval et d'autres animaux et certains volatiles ; cet avocat de Vaudreuil confie son domaine à un colon chargé d'en prendre soin. Monsieur Léopold Genet, au début du siècle, vient remplir ces fonctions. En 1905, lui et sa famille s'établissent sur leur propre



Première chapelle érigée au lac Labelle, sur la Pointe Bastien.

Quant à la maison de M. François de Sales Bastien, habitée par ses héritiers, elle est authentique et porte fièrement, en fin de XX^e siècle, ses 103 ans. Au sujet de la chapelle, Lucienne Gélinas-Francœur, octogénaire, citoyenne du lac Labelle depuis sa

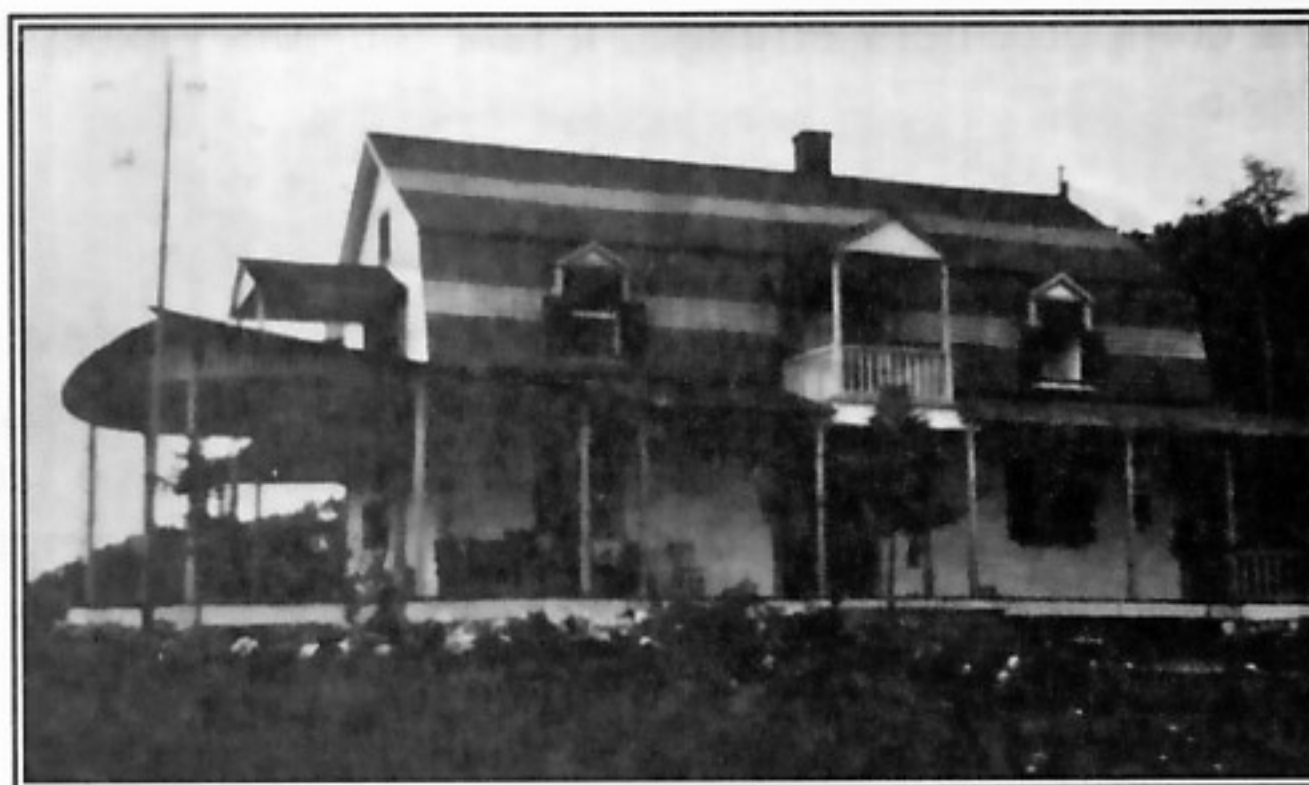
naissance, raconte que tous les dimanches, elle, avec ses frères et sœurs, des "jeunesses" à l'époque, partent pour la messe à la chapelle Bastien, en chaloupe. Après la messe, une des activités préférées par les jeunes, est de monter sur l'« alligator » rouge du lac, ce bateau à vapeur muni d'un sifflet.

La famille Bastien, sur la Pointe, en est à la sixième génération et apprécie toujours les attraits du lac Labelle.

Somptueux, ce lac vu et décrit à l'époque, à travers l'esprit jovial et bout-en-train du chroniqueur Benjamin-Testard de Montigny venu de Montréal, en voyage d'exploration au lac Labelle, le 25 juillet 1894, tel qu'il appert dans un récit de voyage, au livre de Robert Godard ; en voici des extraits, « Il

lot de colonisation, non loin de la pointe Bastien. La famille Genet tiendra plus tard l'hôtel La Clairière.

Geneviève Masson-Bastien, épouse de François de Sales, est très pieuse. Lors d'un voyage périlleux d'êtres chers, elle promet de faire construire une chapelle si tout son monde rentre sain et sauf. Ainsi fut fait ; en 1912, elle demande à Mgr Charles Hugues Gauthier, alors archevêque d'Ottawa, et obtient la permission de construire une chapelle sur le domaine Bastien à condition que les gens du lac puissent assister à la célébration des offices religieux.



Maison centenaire érigée en 1894 par François de Sales Bastien.

nous a bien fallu quitter les bords enchanteurs du lac Labelle (...) non sans jeter un coup d'œil sur le canton Minerve qu'arrose le lac et qui se trouve enclavé entre Joly, Labelle, Lesage et Marchand... (...) Et la caravane se met en route pour La Chute-aux-Iroquois au son des gosiers de la troupe ».²²

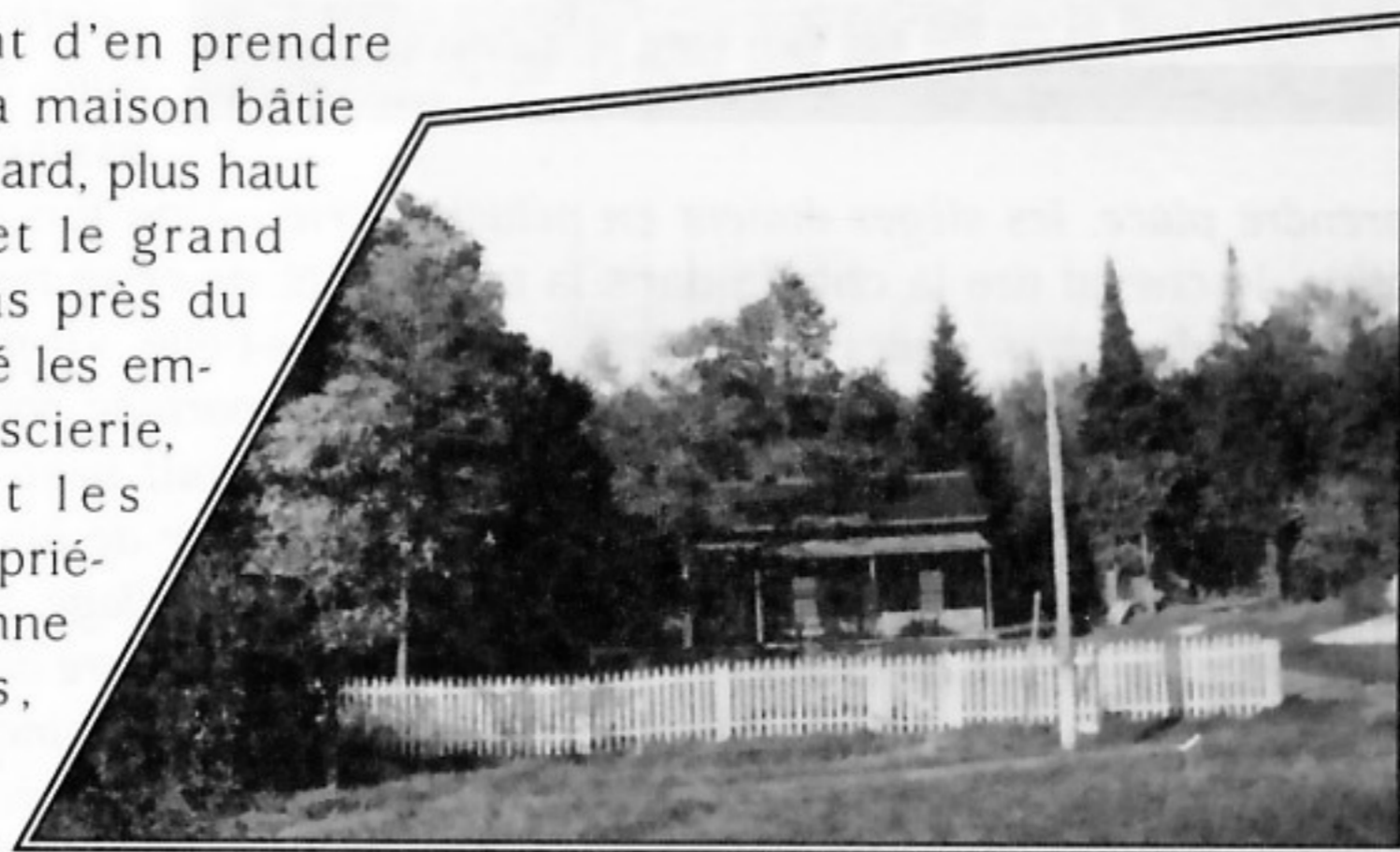
Dans une autre optique rappelons que le chemin longeant le lac, au début de la colonisation, est ouvert jusqu'au bout du lac Labelle, mais il s'agit d'un chemin de portage. À l'époque, les compagnies de bois font des chemins pour sortir leur bois et les gens les utilisent. Les hommes s'entendent pour une corvée à l'occasion et réparent eux-mêmes un bout de chemin. Voilà la réalité des colons au quotidien ; eux vivent davantage sur leur terre et moins sur le lac.

Dans les années 1900 et jusque vers 1930, à la tête du lac, se trouvent le moulin *Langevin & Frères* et la *Compagnie de Bardeaux* de Napoléon Ostigny. Aux environs des moulins, en 1906, le gouvernement fédéral fait construire un quai auquel on accède, actuellement, par le chemin Baudart ; en 1954, des réparations importantes seront effectuées. En 1925, toujours à la tête du lac, le moulin Godard occupe la place et en 1938, Gaston Baudart achète la propriété des moulins. Voyons plus bas, la suite de ce site historique.

Les pensions Baudart

Madame Ange-Emma Baudart née Jubinville²³, partage avec nous le souvenir de la somme énorme de travail nécessité en 1938, lorsque son mari Gaston Baudart, boulanger alors, achète du Trust général du Canada, devant maître Paul-Antoine Blondin, la propriété des moulins à scie, à la tête du lac.

Au moment d'en prendre possession, la maison bâtie par Oscar Godard, plus haut sur le site, et le grand chalet, en bas près du lac, qui a logé les employés de la scierie, accueillent les nouveaux propriétaires. L'ancienne cour à bois, couverte de croûtes et des résidus



Maison bâtie par Oscar Godard. Plus tard, devenue la Pension Baudart.

du bois, témoigne de la présence des moulins dans un passé encore bien proche. « *Il a fallu nettoyer tout ça,* » de dire madame Baudart, « *de la croûte et des billots, il y en avait jusque dans le lac, ç'a été de l'ouvrage!* », s'exclame-t-elle, D'autant plus qu'ils visent à convertir la propriété en un endroit propice à accueillir les vacanciers aux éventuelles Pensions Baudart.

Plus tard, des chalets sont construits au bord du lac et servent de maisons d'été aux touristes. À partir de 1945 et durant trente ans, la *Pension Baudart* reçoit à sa table, jusqu'à quarante pensionnaires, deux grandes tablées de vingt personnes. Les Baudart sont les premiers bénéficiaires du service téléphonique au lac Labelle. Est-il nécessaire de le rappeler, feu Gaston Baudart, originaire des Ardennes, a été maire de canton Joly durant dix-sept ans, jusqu'à son décès.

Ange-Emma Baudart relate, à travers sa poésie, le souvenir d'une veille de Noël des années 1920, alors qu'ils s'en vont pour la messe de minuit. Ils



partent de la maison paternelle, sur le chemin du lac Labelle et, Ange-Emma Baudart, de raconter : « *on montait dans une grande voiture, une sleigh rouge achetée de M. Forget. Cette voiture avait des portes comme une auto. Neuf personnes assises pouvaient y*

prendre place, les sièges étaient en peluche verte. » Une fois tout le monde assis, le cheval tire la charge dans la tranquillité de cette nuit de Noël « *au son des clochettes fixées à son attelage* », précise-t-elle, « *il prenait la route, empruntait le lac Saindon et s'engageait dans le portage pour sortir sur la route principale et jusqu'à l'église au village, c'était beau Madame* », de s'exclamer Ange-Emma Baudart, « *des fois, au clair de lune à travers les arbres! Et puis, lorsqu'on arrivait près de l'église du village, le cheval restait avec tous les autres, à l'écurie, sur le grand terrain en arrière de l'hôtel Labelle, et ensemble, ils attendaient; des fois, quelqu'un leur mettait une couverture sur le dos, ah, c'était beau!* ». Ils assistent aux trois messes, comme le veut la coutume, et vers deux heures trente de la nuit, ils regagnent la maison.

Une chapelle au lac Labelle

En 1950, une première petite chapelle qui remplace celle de la pointe Bastien est bâtie au bord de l'eau, sur un terrain donné à la Fabrique par Raoul et Napoléon Francœur. Pendant près de dix ans, les gens se rendent en ce lieu pour la célébration des offices religieux.

Devenue trop petite, cette chapelle cède humblement sa place à l'actuelle chapelle Notre-Dame-du-lac-Labelle construite en 1959-1960.

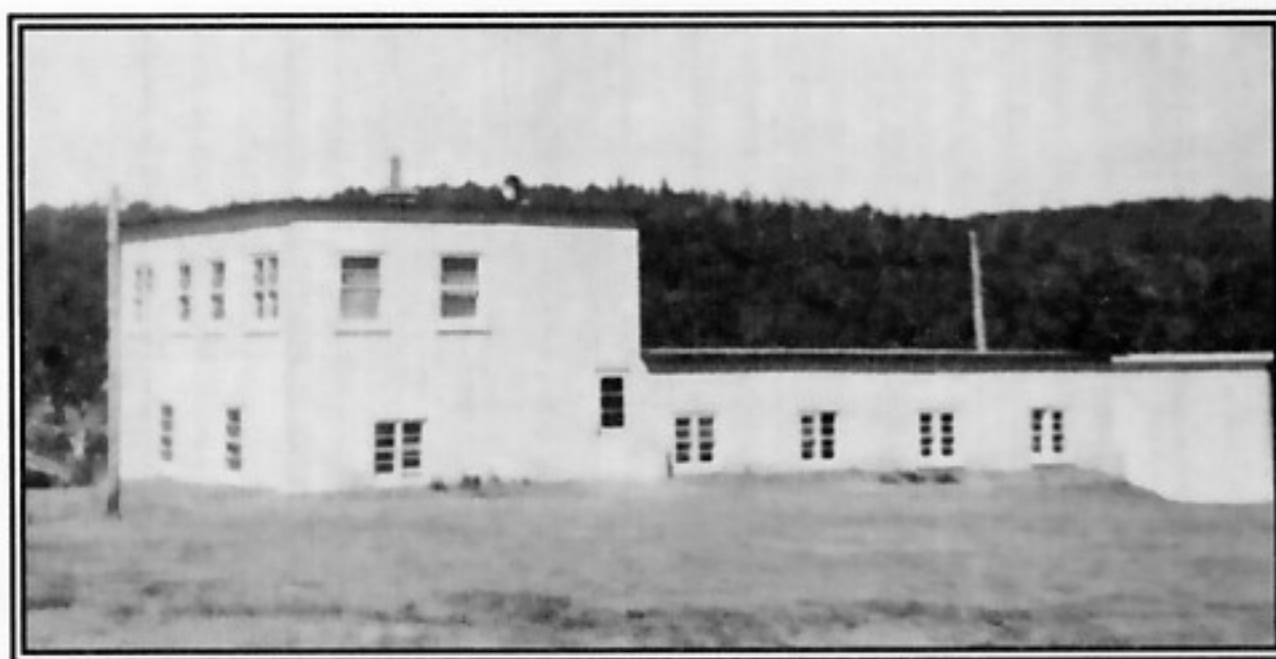
Jusqu'en 1970, les mariages y sont célébrés, les enfants font leur première communion et Monseigneur l'Évêque s'y rend confirmer les jeunes du lac Labelle. La messe du dimanche est célébrée aussi durant l'hiver. Plus tard, ce service dominical est offert seulement durant la saison estivale et en 1997, l'incertitude règne. Les prêtres se font rares et malgré leur désir de bien servir, ils ne suffisent plus en nombre.

En 1957, une demande est faite au gouvernement et en 1958, un quai public est construit à côté de la chapelle du lac.

Rappelons les noms de quelques-unes des premières familles arrivées au lac Labelle, en début du siècle sur la rive est du lac : Alphonse Bélanger, la grande famille Francœur dont Joseph, Arthur, Paul-Émile, et Raoul puis les familles Terreault, Desgroseilliers, Vennat et Jubinville.

L'HÔTEL LA CLAIRIÈRE

Plusieurs familles sont venues élire domicile sur la rive ouest du lac Labelle. L'histoire de l'une d'entre elles est racontée par M. François Genet,



Première chapelle sur la rive est du lac Labelle, érigée en 1950.



Chapelle actuelle Notre-Dame-du-Lac-Labelle.



Famille Léopold Genet en 1947, à La Clairière au lac Labelle.

nonagénaire²⁴. De mémoire vive, il fait revivre l'hôtel La Clairière. Monsieur Genet est né de parents français, arrivés au Canada, à Lachine au Québec, en 1898. Il naît le 1^{er} mars 1903. Comme colons, ses parents et la famille viennent s'établir au lac Labelle, sur une clairière. D'une voix pausée, il livre ses souvenirs :

« A l'arrivée de la famille au lac, en 1905, il n'y avait rien du tout ; c'était la forêt, absolument la forêt vierge. Après, ils ont commencé à abattre des arbres pour se faire une maison en bois rond. Il y avait à ce moment-là ce qu'on appelait un " bee " ; les voisins se réunissaient et ils construisaient une maison en une seule journée. Les voisins, à ce moment-là, étaient à un mille, deux milles, des fois trois milles, ce n'était pas rare. Ils se nommaient monsieur Laramée, monsieur Charrette et puis monsieur Jubinville.

« Ensuite, il fallait faire de la terre neuve pour avoir, ce qu'on appelle " les lettres patentes ". C'était criminel. Les terrains, c'était des terrains rocheux, des terrains absolument incultes ; c'était misérable. C'était sacrifier le bois qui était dessus. Il poussait des framboisiers et ce qu'on appelait des " fardesh ", des petits arbustes ; ça ne donnait jamais beaucoup.

« Quand mon père est arrivé au Canada, en 1898, il pouvait avoir dans la trentaine. Je sais qu'il avait un an de différence avec ma mère. Elle est née en

1870, l'année de la guerre en France. L'année 1870 avait été une année terrible, en France. C'était devenu proverbial, quand on demandait à quelqu'un "Comment ça va?", surtout quand ça allait mal, c'était devenu proverbial de dire: "Ça va comme en '70".

«Et lors de la guerre 1914-1918, mon frère a été tué en 1916; mon père, lui, a été blessé en 1917. On a perdu plusieurs de nos amis. Les Vennat étaient parmi nos meilleurs amis; monsieur André Vennat est mort à la guerre, celle de 1939-1945. Actuellement, les petits-fils habitent encore au lac Labelle» de préciser M. Genet. D'autres familles, s'y trouvent également, mentionnons les Guinard, Keyserlingk, et Amphousse comme villégiateurs.

La maison familiale se transforme

«Graduellement, l'hôtel La Clairière a pris forme. Quelques pensionnaires sont venus, pour commencer. Des amis, d'abord. C'était du bouche à oreille à ce moment-là. Il n'y avait rien. C'était le bois partout, pas de chalet autour. Un ingénieur



Hôtel La Clairière.

avait indiqué la profondeur du lac, "cent pieds plus". C'est là que j'ai vu que le lac Labelle était un lac très, très profond. Sur un document que l'ingénieur m'a remis, une carte, on pouvait apercevoir douze petits carrés indiquant douze riverains autour du lac. C'était en 1930.» Au cours de cette même année M. Léopold Genet, le père, demande à la Municipalité un permis de vente de bière et de vin; en 1932 seulement il l'obtient, suite à l'adoption, par référendum, d'un nouveau règlement à cet effet.

«La maison était devenue un véritable labyrinthe. Chaque année on ajoutait, selon les possibilités financières, celles de mon père, une allonge; puis une autre. Toutes ces allonges n'étaient pas toujours exactement en ligne, souvent à cause des défauts du terrain.

«Mais, ce qui a transformé le lac en ce qu'il est aujourd'hui, c'est quand le gouvernement a alloué des terrains autour du lac, cadastrés, même à l'autre bout du lac, il y avait le barrage de la compagnie; ils ont continué sur la

rivière. C'était sauvage et tout à coup, du jour au lendemain c'était devenu trop habité. Ce n'était plus le lac Labelle, celui qu'on avait tant connu. Ah, ç'a commencé vers 1948. Moi-même, à l'autre bout du lac je m'étais bâti un camp de chasse et pêche en pensant que je serais le seul. Ç'a eu l'effet contraire. » Cela le fait rire. « Le résultat, ça s'est bâti et le mien est devenu un parmi d'autres. »

« La Clairière a une origine » !, s'empresse-t-il de préciser. « Ça remonte à des années et des années, cent ans peut-être, en arrière, il y avait eu des camps de bûcherons. Le terrain s'appelait déjà « la clairière » avant que nous, on le nomme. Une clairière c'est un endroit plus ou moins éclairci dans la forêt. Mon père était gardien chez monsieur Bastien en face de chez nous, et nous, on traversait à la clairière. C'était une clairière dans du bois qui n'avait jamais été coupé.

« On avait bâti notre maison là, dans cet espace qui avait été nettoyé pour construire des camps de bûcherons. Ce sont eux qui ont fait la clairière. Alors, nous, on a gardé le nom. Ensuite c'est devenu une maison de pension, la même maison où toute la famille vivait.

« On avait une assez bonne réputation comme maison de pension, et une salle à manger assez célèbre dans la région. On avait ouvert une grande salle qui s'appelait La Grange ; c'était dans les années 1955-1956, 1956-1957. Il y a eu beaucoup, beaucoup de mariages. On a eu jusqu'à deux mariages dans le même samedi. » Plusieurs personnes de Labelle ont travaillé à l'hôtel lors de banquets ou de réceptions, ou comme employés sur une base régulière. « Après 1957, ç'a diminué, diminué. En 1967, on a décidé de vendre. Nous étions devenus fatigués.

« On a travaillé beaucoup. Je me suis marié en 1950. J'ai toujours travaillé, ma femme aussi d'ailleurs, Agathe Vallée, elle était femme de chambre, et ma sœur travaillait comme cuisinière, une excellente cuisinière. Il y a eu vingt-cinq chambres. On a diminué le nombre par la suite pour les rendre plus confortables, rentrer l'eau courante. Ç'a donné dix-huit, vingt chambres. On avait une grande salle avec un foyer en pierre, une salle à manger, une salle d'entrée et une salle de réceptions pour des mariages ou des réunions politiques.

« La clientèle était surtout touristique. Par exemple, ils étaient assez rares les types qui venaient pour prendre un coup et qui repartaient immédiatement. Ce n'était pas cela. C'était surtout touristique. C'était surtout des Français américains qui possédaient des économies aux États-Unis. Beaucoup, par exemple, avaient des restaurants qui fermaient dans le sud des États-Unis durant l'été, il y en avait de la Floride, d'autres venaient de la Caroline du Sud, de la Caroline du Nord. Il y avait les grands tournois de golf aux États-Unis par

exemple, mais ça, c'était en hiver, des grands tournois à travers le monde. Alors, en été, ces gens-là qui avaient des commerces, s'en venaient à Labelle.» Le sourire de M. Genet en dit long sur l'agréable souvenir remémoré ; il ajoute d'un air satisfait : *«C'étaient des bons clients, des bons clients !*

«Pour s'approvisionner, on achetait une petite partie au village et une autre partie, à Montréal, en gros. La marchandise arrivait ici par camion.

«Lorsque les touristes arrivaient au début, c'était par le train, j'allais les chercher en auto. J'ai été dans les premiers à avoir une auto. Il y en avait deux ou trois à La Minerve, à Labelle j'étais le seul, c'était celle de mon père. Nous étions en 1924, j'avais 21 ans. J'allais chercher les pensionnaires, c'est comme ça qu'on les appelait.

«L'expansion de l'auto a été rapide, je me souviens. Par l'amélioration des routes les autos circulaient, circulaient. Ça a été rapide, excessivement rapide, l'expansion de l'auto.

«Il pouvait y avoir jusqu'à une vingtaine, vingt-cinq pensionnaires à la fois. Dans les dernières années, savez-vous que c'est étrange, c'était surtout des adultes. Parmi ces gens, beaucoup venaient des États-Unis ; ils venaient à la pêche à la ligne. Les Français sont pêcheurs, les Canadiens sont chasseurs,» de dire M. Genet d'un air taquin. Après la vente de la Clairière par la famille Genet, ce commerce sert la clientèle durant seulement quelques années encore, puis les portes se ferment sur une époque de souvenirs.²⁵

LE JARDIN DES CÈDRES²⁶

À l'autre extrémité du lac, au barrage, dans les années 1985, une partie de la population locale de même que des touristes, voyageurs de marque tel des ambassadeurs en provenance de France, d'Italie, d'Angleterre, de Russie ou de quelque état des États-Unis, des gourmets viennent se délecter de mets apprêtés pour une clientèle choisie. Carmelle Allard-Benoît et Émile Benoît tiennent ce restaurant pour gourmets, le *Jardin des Cèdres*.

Des réceptions de mariage ou de fiançailles ont lieu et des repas gastronomiques, sont servis dans ce coin retiré, au cachet unique d'où émane une rare ivresse, "au milieu de rien", "*in the middle of no where*" déclare un journaliste du New York Times émerveillé par cette ambiance du jardin d'éden, et vantant ses mérites, dans un livre de sa plume, intitulé *Shadows and Whispers* dont témoignent Carmelle et Émile Benoît.

Ce commerce est vendu dans les années 1990. Les activités cessent ou peut-être s'agit-il d'une période d'attente. Ce lieu au cachet hors du commun n'a rien perdu de son charme.

DE JOSEPH À JOSEPH TERREAUULT²⁷

Joseph est né au lac et Évelyne est originaire de Montréal. Un couple de septuagénaires ces Terreault, de jeunes vieux de la place. Joseph rappelle les débuts de la famille Terreault au lac.

«Ç'a commencé par mon grand-père Joseph Terreault, il est arrivé ici avec mon père Alexandre en 1903; mon père était petit gars. Ils revenaient du New Hampshire, aux États-Unis. Mon grand-père, ça le rendait malade d'être là-bas.» Il est né à Mont-Carmel dans la région de Shawinigan. Ingénieur de son métier pour la compagnie Russell, il part travailler à Franklin au New Hampshire mais ne s'y plaît guère. «Mon grand-père connaissait quelqu'un qui s'en revenait au Québec, il a pris arrangements et ils sont arrivés au lac Labelle, à l'île Russell plus précisément. Mon grand-père a acheté un lot. Il n'y avait rien ici. C'était en plein bois.»

Au moment où le grand-père arrive sur la terre de colonisation, «il y avait ici juste mon grand-père avec sa femme, Diana Turcotte, et leurs six enfants nés aux États-Unis, puis mon oncle Donat. Il y avait seulement trois maisons et le chemin arrêtait ici, plus loin c'était tout du bois; c'était sauvage.» À trois quarts de mille plus loin se trouve M. Desgroseilliers, seul un petit sentier permet l'accès à ce voisin.

«Moi, de dire Joseph Terreault, j'ai toujours vécu ici au lac et dans cette maison-ci, tout le temps.» Cinq enfants sont nés de ce couple, un garçon et quatre filles; ils sont les grands-parents de dix petits-enfants.

«Dans ce temps-là, c'était la colonisation, puis on a commencé à faire, on appelait ça "faire de l'abatis".»

Peut-être ce mot évocateur rappelle-t-il à plusieurs, Félix-Antoine Savard et son ouvrage *L'Abatis*. Dans la lignée des "défricheurs", Joseph Terreault parlant d'abatis, et portant en lui tous ceux qui, à cette époque posent ce geste, décrit à son tour l'abatis: «on défrichait et puis on faisait des tas de bois



Maison primitive Terreault. On aperçoit Alexandre, Diana, Joseph, Angèle, en 1938.

un peu partout. Rendu à la fin de l'été, on mettait le feu là-dedans. Une fois le feu passé, une team de chevaux attelés à un stumboat (une plate-forme sans roue), tirait les billots déposés dessus et cette charge était transportée au bord du bois. On nettoyait tout, il restait les grosses souches, on passait la hache là-dedans et on semait du mil. Ça poussait en maudit, mais il fallait tout faucher ça à la petite faux. » Joseph Terreault a trouvé très dure cette époque et ne voudrait jamais la revivre.

Faire de la glace

A l'instar de tant d'autres colons, Joseph organise sa vie. Par exemple, faire de la glace, lui, Joseph Terreault peut en parler. « Dans les années 1945 environ, j'en faisais. L'hiver, on ne s'en servait pas. » La glace, c'est en prévision de l'été. Elle est coupée à même le lac. Une glace de trente pouces d'épaisseur, coupée à la scie à glace, une sorte de godendart, et on la conserve dans une cabane à glace.

« On mettait de la glace et tout le tour, du bran de scie, un pied d'épais, bien rempli pour conserver la glace et à peu près deux pieds par-dessus. Plus tard, la scie mécanique est apparue, ah là ça allait bien, on en faisait des carrés ! » Il arrive à Joseph Terreault de livrer de la glace aussi en été, aux villégiateurs, pour leur glacière.

Un jour près des années cinquante, Évelyne sa dulcinée vient joindre sa vie à celle de Joseph. « Qui prend mari prend pays », lance-t-elle comme ça en riant, « dans le temps c'était ça. »

Le mariage a lieu le 6 août 1949, Évelyne originaire de Montréal vit désormais au lac. Un petit fait cocasse, d'autres futurs mariés du temps se reconnaissent peut-être ; Évelyne raconte : « l'électricité, on l'a eue une semaine avant de se marier, pensez donc les belles lampes à recevoir en cadeaux de nocces ! » Et la future mariée de répondre à ceux qui désirent offrir un présent approprié mais se posent des questions, « l'électricité, je ne l'ai pas, mais je vais l'avoir. » Une semaine plus tard les tourtereaux sont mariés et la lumière électrique a peut-être été témoin...

Le Magasin Terreault

Le "Magasin Terreault" ouvre ses portes en 1947, dans la propriété d'Alexandre, le père de Joseph. Alexandre est à l'origine de ce commerce.

Au préalable, en 1942, Alexandre Terreault loue des chambres à des amis et à des connaissances. Il sert aussi des repas dans sa maison. On fait du pain et les gens peuvent louer des chalets. « Les touristes commençaient à venir un peu plus nombreux. Il y avait trois chalets, les gens étaient en pension

ici à trois piastres par jour», de raconter Joseph Terreault. «*Les amis ça sert parfois, au lac Labelle les amis ont été les premiers touristes et ça continue depuis.*»

En 1949, suite à la suggestion répétée de la clientèle, Alexandre ouvre un magasin et continue de louer des chalets, mais cette fois, la pension est révolue. Son fils Joseph le seconde, aidé de son épouse Évelyne. En 1964, la terre et le commerce sont vendus à Joseph. Dans la maison familiale dont un espace est réservé pour le magasin-épicerie, les clients viennent se procurer le nécessaire et des petites gâteries pour agrémenter les jours.

En 1964, une nouvelle construction abrite le «*Dépanneur Terreault*» à quelques pas de la maison. La présence de ce genre de commerce rend confortable le séjour des vacanciers et la quotidienneté des résidents du lac.

Le 1^{er} avril 1981, les parents vendent le commerce à deux de leurs enfants et conjoints qui forment une compagnie et poursuivent l'œuvre entreprise. Ce commerce passe à d'autres mains en juillet 1994, hors de la famille cette fois. Au *Dépanneur lac Labelle*, dans un cadre demeuré familial, Bernard et Ginette accueillent et continuent de bien servir la clientèle.

LA TRAGÉDIE DU LAC LABELLE²⁸

Même dans un lieu aussi paisible, des tragédies malheureusement se produisent. Émile Valiquette de Labelle, le seul survivant, à ce jour, d'une traversée fatale accepte de revivre ces moments bouleversants et de les révéler.

Le samedi soir du 4 février 1950, Émile Valiquette, alors âgé de vingt-trois ans, prend le souper avec son oncle Eugène Cédilotte chez ce dernier, chemin du Moulin. À la table, se trouve aussi Fabienne Desjardins, dix-neuf ans, l'amie d'Émile, elle est en visite chez monsieur Cédilotte. Partage également le repas, Lionel, fils d'Eugène et cousin d'Émile. «*À six heures on finissait de souper, de dire Émile et nous sommes partis.*» Seul Eugène Cédilotte demeure à la maison.

Voyons un peu les faits. Lionel Cédilotte fait du taxi. Le souper terminé, chemin faisant pour une sortie privée, le chauffeur accepte un voyage pour le lac Labelle. Les nouveaux passagers se nomment Lucien Terreault et René Genet. Sur la banquette arrière, prennent déjà place Émile et Fabienne. «*Nous autres, de dire Émile Valiquette, on s'en allait veiller à L'Annonciation chez les parents de Fabienne. Eux autres, les passagers, ils restaient à droite du lac, à la pointe Carbonnier l'autre bord de la petite baie puis à l'autre bout du lac.*» Ils sont cinq dans la voiture. Ils filent et font un détour pour aller conduire les deux clients au lac.